



### **30 juin – 30000 EVS licenciés – prolongez leurs contrats, M. le Président !**

Depuis plusieurs années maintenant, des personnels sous contrats aidés type CAE ou CAV interviennent dans les écoles pour effectuer des tâches aussi variées que l'aide administrative aux directrices et directeurs d'école ou l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ils sont à l'heure actuelle 42500. Les contrats des deux tiers de ces salariés, soit près de 30000 personnes, arrivent à leur terme en ce 30 juin 2009.

Les statuts de ces employés de vie scolaire sont précaires pourtant, les tâches qui leur sont confiées correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables bénéficiant d'un véritable métier, d'une véritable formation et d'une rémunération décente.

Vous avez fait de l'emploi une de vos priorités et pourtant votre gouvernement laisse aujourd'hui une majorité de ces salariés sans perspective d'emploi durable parce qu'ils n'ont pas bénéficié des formations nécessaires à leur insertion professionnelle. Les conditions de leur départ sont marquées d'un mépris dont on croyait qu'il n'avait plus cours. Il n'est pas possible de passer par pertes et profits un investissement de 3 ans pour l'Ecole, pour les élèves, pour la communauté éducative.

Nous ne pouvons accepter que la seule solution soit pour eux de se retrouver au chômage alors que ni le ministère du travail, ni le ministère de l'éducation nationale, n'ont rempli les obligations qui sont les leurs en terme de gestion, de formation et de suivi des personnels recrutés sous contrats aidés.

Nous vous demandons solennellement de considérer ces situations qui n'ont que trop duré et d'intervenir pour permettre à ces salariés de bénéficier d'une prolongation de contrat afin que des mesures soient prises pour mettre en oeuvre les formations donnant accès à un véritable parcours d'insertion professionnelle.

Nous avons à plusieurs reprises sollicité une entrevue auprès des ministères concernés ainsi que du Premier Ministre afin de les entretenir plus en détail de la situation de ces personnels et de leur remettre une pétition intersyndicale qui en l'espace de quelques semaines a recueilli 100 000 signatures. Le renvoi de cette demande de service en service marque le dédain avec lequel sont traités des milliers de salariés de ce pays.

Les salariés que sont les EVS méritent mieux que le manque de reconnaissance manifeste qui leur est renvoyé publiquement.

Dans le cadre de la journée, « 30 juin – 30000 EVS licenciés - Prolongez leurs contrats M. le Président » une délégation se rendra mardi 30 juin à 11 heures à l'entrée du Palais de l'Elysée pour y déposer les pétitions dans l'espoir que nouveau rendez vous ne sera pas un dernier rendez vous manqué.

Thierry Cadart,  
Secrétaire Général du SGEN-CFDT

Christian Chevalier,  
Secrétaire Général du SE-UNSA

Gilles Moindrot,  
Secrétaire Général du SNUipp-FSU

Patrick Désiré  
Co-secrétaire Général de l'UNSEN-CGT

Murielle Michelin, Présidente de l'UNCEVS

#### *Contacts presse :*

*SNUipp-FSU – Mathilde Radzion (01 44 08 69 32)*

*SE-UNSA – Brigitte Biardoux (01 44 39 23 93)*

*SGEN-CFDT – Edith Meaume (01 56 41 51 02)*

*UNSEN-CGT – Nicole Hennache (01 48 18 81 47)*

*UNCEVS – Muriel Michelin (06 18 99 50 43)*